Consignes
à l'intention des auteurs
de la *Revue d'Études Françaises*

Les articles doivent parvenir à l'adresse cief@btk.elte.hu.

I. Longueur et format des contributions
Le texte est saisi avec le logiciel Word, et il ne dépasse pas 20 000 signes, espaces compris. Il est précédé d'un résumé en anglais d'environ 600 signes, espaces compris.

II. Mise en page
Le corps du texte est en Times New Roman 11, les notes de bas de page en Times New Roman 9. Les citations dites « hors-texte » sont en Arial 9.

III. Majuscules et alii
1) Les voyelles à accent (à, â, é, è, ê, î, ï, ô, ù) conservent leur accent lorsqu'elles sont majuscules.

2) Attention à la lettre œ : ne pas la confondre avec le groupe oe. Ex. : l'**œ**uvre de G**oe**the. **Œ**uvres complètes.

3) Les siècles sont écrits en chiffres romains en petites capitales : XVIII^e^ siècle et non en majuscules : XVIII^e^ siècle.

4) Pour les siècles ou les numéros ordinaux, adopter le système suivant : 1^er^ garçon, 1^re^ fille, 2^e^ garçon, 3^e^ fille, les 6^es^ journées d'Études françaises, le XX^e^ siècle.

5) Monsieur s'abrège en M., Madame en M^me^, Mademoiselle en M^lle^.

6) L'abréviation de page est p. qu'il s'agisse d'une seule page ou de plusieurs pages. Ex. : p. 30 ; p. 345-358. L'abréviation p. est suivie d'un espace insécable (Maj+Ctrl+Barre d'espacement).

IV. Signes de ponctuation et espacement
Tout signe de ponctuation double (; : ? ! « ») est précédé et suivi d'un espace ; l'espace qui les précède[1] est un espace insécable.

V. Citations
Les citations courtes sont insérées dans le corps de l'article entre guillemets à la française (« »). Les citations longues, présentées sans guillemets, forment un alinéa à part, en Arial 9, avec un retrait de 1,25 à gauche. En cas de guillemets à l'intérieur d'une citation elle-même entre guillemets, on utilise les petits guillemets, sans espace ("."). Toute coupure dans le texte cité est signalée par des crochets droits encadrant des points de suspension […]. Ces derniers sont produits en utilisant la combinaison (Alt+Ctrl+.).

VI. Notes et appels de notes
Utilisées pour ajouter des informations ou des commentaires, les notes sont placées en bas de page et répondent à une numérotation continue pour la totalité de l'article. L'appel de notes dans l'article se situe immédiatement après le dernier mot concerné ou le guillemet, et juste avant le signe de ponctuation.

VII. Références bibliographiques
a) dans le corps de l'article : immédiatement après la citation, entre parenthèses (nom de l'auteur, année de publication, page). Exemple : (Goudaillier, 1997 : 31).

[1] Le guillemet ouvrant est **suivi** d'un espace insécable.

b) dans la bibliographie en fin d'article :

- pour un ouvrage

GADET Françoise (1992), *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, DAUZAT Albert (1964), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.

- pour une contribution à un ouvrage collectif

ANDROUTSOPOULOS Jannis K. (1999), « A nyelvi (szociolingvisztikai) változó fogalmának kiterjesztése a szlengre – Extending the concept of the (socio)linguistic variable to slang », in : *Mi a szleng?* [Qu'est-ce que le slang ?] (A. Fenyvesi, T. Kis, J. Sz. Várnai éds.), Debrecen, Kossuth, p. 109-134.

- pour un article dans une revue

FRANÇOIS-GEIGER Denise (1991), « Panorama des argots contemporains », *Langue française*, vol. 90, Paris, Larousse, p. 5-9.

- pour un site internet

http://www.dictionnairedelazone.fr (date de la consultation)